

Lempdes, le 02/07/2022

Extension du site de Puy-Long

Points négatifs de cette modification.

Demande de prolongation de 25 ans

Rehausse des casiers jusqu'à la côte de 440 m pour un stockage de 90 000 tonnes par an.

La promesse que l'enfouissement des déchets était néfaste et devait être abandonnée au profit de l'incinérateur, de ce fait, a été complètement oubliée

Augmentation du nombre de camions sur le site de Beaulieu.

Suite à la fermeture des autres sites, nous risquons une arrivée probable des déchets des départements limitrophes. Nous avons cinq sites, trois ont fermé, et Ambert risque de l'être également

Aucun autre site n'est envisagé dans le département ainsi que dans les départements limitrophes

Si ce projet passe, nous arrivons dans le bassin clermontois à une augmentation des nuisances qui auront un très grand impact sur la santé, vu la durée de 25 ans, merci pour nos enfants. Ce bassin est déjà énormément pollué, et ce projet va encore augmenter les risques.

La commune de Lempdes touche l'implantation du site est une nouvelle fois être en première ligne pour les désagréments.

Pour information, la colline qui surplombe la ville de Lempdes et qui a pour nom Puy d'Anzelle, a une altitude de 510 m et les casiers vont être à 440 m, vous nous fabriquez une nouvelle colline, mais cette fois de détritrus.

Le bassin clermontois n'a pas pour vocation de devenir le centre unique de stockage des déchets du Puy de Dôme et des départements limitrophes.

Henri Gisselbecht Maire de Lempdes

Bernard BESSON Adjoint

Yves DURBOSF CM opposition

Christiane FOUILLOUX C.R.

